

Définir et déployer une politique handicap

Un projet co-construit pendant la formation, à la lumière d'expérience issues d'autres entreprises pour définir une politique handicap.

Durée de la formation :	14 heures effectives - 2 jours
Modalités :	Présentiel ou à distance
Destinataires :	Acteurs RH, Représentants du personnel, Référents handicap

Objectifs et prérequis :

Les objectifs de la formation :

- Comprendre la notion de handicap et changer de regard sur le handicap
- Connaître le cadre réglementaire
- Savoir s'appuyer et/ou orienter vers les bons interlocuteurs internes ou externes
- Participer à la définition d'une politique handicap
- Coordonner, déployer et évaluer une politique handicap

Les prérequis : aucun

Programme détaillé :

1. Le cadre global :

- Les notions clés liées au handicap (déficiences, invalidité, inaptitude, BOE, maintien dans l'emploi)
- Les familles de déficiences
- Les enjeux du handicap pour les employeurs et les personnels
- Les images et représentations faussées sur le handicap
- Le cadre légal, et les particularités régissant les contrats de travail
- La RQTH : les freins pour la demander et les droits/avantages de la posséder
- Les actions possibles et menées par d'autres établissements
- Les acteurs internes et externes

2. Les volets d'action :

- Les savoirs-être à adopter en fonction des handicaps
- Les aides financières et techniques possibles
- Les aménagements techniques, organisationnels et fonctionnels
- La structuration d'un dispositif handicap
- Définition d'une politique handicap possible pour son établissement, en tenant compte de ses contraintes
- La communication et la sensibilisation des personnels
- Développer ou non la sous-traitance avec le milieu protégé ou adapté (ESAT, entreprises adaptées)

- Les tableaux de bord de la politique handicap

3. Feuille de route à long-terme

Formateurs et pédagogie :

Formateurs, Formatrices :

Nos formateurs et formatrices sont expert(e)s du handicap au travail, et de l'accompagnement des employeurs dans la mise en place de politiques handicap (Accords d'entreprise, conventions AGEFIPH et conventions FIPHP notamment).

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Echanges interactifs avec les participants
- Etudes de cas pratiques
- Nombreux outils et exemples, issus d'entreprises et d'établissements publics

Ressources et outils :

- Support théorique
- Boîte à outils comprenant l'ensemble des ressources pratiques pour la structuration de chaque volet de la politique handicap
- Exemples d'outils issus de divers secteurs d'activité
- Ressources complémentaires (bibliographie, articles de vulgarisation, podcasts, etc.)

Évaluation des acquis :

En entrée en formation : état des pratiques et quizz d'auto-positionnement
Pendant la formation : à travers les éléments produits en ateliers et travaux de groupes
A la fin de la formation : feuille de route individuelle